



# Parc des loisirs "S'findja" à Alger



crédit photographie : A. Amrouche

Par Najet Aroua

**L**es plus beaux jardins publics d'Alger ont été aménagés sur ses hauteurs, sur ce qui a longtemps constitué son aile verte et les collines du fahs d'antan. Tous, ou la plupart d'entre eux, ont profité de son relief collinaire, accidenté, surplombant un des plus beaux golfs au monde et ménageant parfois une vue directe sur l'étendue de la mer.

A ce titre, il est remarquable que la commune d'Alger Centre ait initié un projet de Parc de loisirs au quartier du Télémy, balcon de Mustapha Supérieur, non loin du Jardin de Beyrouth à la pente similaire.

Le Parc des loisirs S'findja, s'inscrit sur un terrain de près de 3 hectares dont les contraintes géomorphologiques ont jusqu'ici déteint et pris le pas sur les intéressantes opportunités d'aménagement qu'il offre au travers de son relief accidenté, des terrasses naturelles qu'il intègre, du petit cours d'eau qui le traverse, des grands arbres qu'il abrite. Les principes à l'origine de la conception du Parc S'findja annoncent d'emblée la volonté de lui attribuer un rôle structurant à l'intérieur de la trame urbaine communale. Ses objectifs, non moins ambitieux, tendent à augmenter l'attractivité du site, voire de la ville, la revalorisation de l'espace vert dans l'entendement socioculturel des algérois et

son intégration à la vie quotidienne d'une population urbaine en mal d'espace, vivant dans une des communes les plus denses de la wilaya d'Alger.

Il est heureux de noter par ailleurs le souci de mise en valeur du caractère pittoresque du site par le maintien du relief originel du terrain et l'aménagement de terrasses naturelles évitant tous travaux de terrassement, la préservation des grands arbres qui l'agrémentent, le recours à des matériaux naturels (pierre taillée ou à forme irrégulière). Par conséquent il est permis de qualifier l'approche architecturale globale d'écologiste, respectueuse de l'équilibre naturel d'un microcosme préexistant et de ses constituants aquatique (source d'eau et étang) et végétal (grands arbres). La réalisation finale du projet (en cours) montrera l'originalité des multiples combinaisons d'éléments naturels, minéraux et végétaux, proposées et établies à divers degrés selon la thématique du jardin en question. Il faut noter en effet, que le Parc S'findja adopte la formule du parc à thème et intègre en réalité plusieurs jardins, dont le plus important sur le plan de la surface semble être celui destiné aux enfants.

A travers ses aménagements, plusieurs activités sont proposées aux usagers de tout âge : détente, promenade, jeux, sport, manifestations culturelles, expositions. Un espace d'accueil, sis à l'entrée du Parc, cumule la fonction d'information et d'exposition, suivi d'une esplanade pouvant abriter diverses manifestations culturelles et d'un Jardin sec où l'élément minéral domine. Le parcours promenade emprunte des allées en pente et escaliers pour desservir l'ensemble des jardins thématiques. Un parcours santé ainsi qu'un circuit VTT permet de diversifier le parcours du visiteur à travers un espace vert, c'est-à-dire couvrant plus de 2/3 de la surface totale du terrain.

L'enchaînement des jardins à thème, mène du Jardin chantant où jaillit une petite source, au Jardin de l'amitié, au Jardin des équilibres, au Jardin des senteurs où seront réunies différentes espèces de la flore d'Algérie, au Jardin des voltiges et ses jeux amusants. Les sportifs pourront exercer leur activité favorite sur les terrains de basket ou volley-ball réservés à cet effet.

## Entretien avec les architectes concepteurs du projet Mr Rili Samir et Mr Lerari Nacer.

Par Akli Amrouche & Najet Aroua



© A.A.

**Vies de villes** : Comment est né le Projet Parc S'Findja ?

Initialement, le projet consistait à aménager un jardin par l'entreprise ENAP spécialisée dans l'aménagement des jardins et des parcs. Mais il a été délaissé pendant près de 15 ans, pendant lesquels il s'est sérieusement délabré. Pendant les années 90, pour des raisons sécuritaires, le parc a été divisé en plusieurs entités clôturées. Il n'a donc jamais fonctionné en tant que jardin, bien qu'aménagé en tant que tel et accessible. De par sa situation, il reliait les quartiers hauts d'Alger à El Biar. Il constituait en quelque sorte un lieu de

transit, un raccourci. Etant donnée la nature du sol, même les parcours, les places qui existaient ont bougé. Des tassements différentiels dus aux eaux de surface, y avaient provoqués des glissements de terrains. Tel était l'état des lieux lorsque le Président actuel de l'APC d'Alger Centre a décidé de lancer le nouveau projet du Parc S'Findja. L'étude a démarré en Février 2001. Le but était de créer non plus un jardin mais un parc de loisirs encouragé en cela par son étendue et sa situation géographique charnière entre plusieurs communes : El Biar, Sidi M'Hamed, Al Madania, Al Mouradia. Le projet allait constituer un pôle attractif à l'intérieur d'une zone urbaine abritant plusieurs équipements socioculturels et sportifs s'étendant du carrefour du Palais du Peuple à Ain Zeboudja et Place Si Al Bachir. Mais le site présente également d'autres atouts : présence de végétation, paysages naturels, perspective sur la baie d'Alger, morphologie en pente, etc.

**Vies de villes** : Quels concepts opératoires avez-vous privilégiés ?

En qualité de bureau d'étude d'architecture, nous avons été chargés d'établir un programme d'activité et de définir les concepts opératoires adéquats. Pour cela, nous avons commencé par visiter l'ensemble des parcs d'Alger-Centre. En fait, ce sont plutôt des jardins aménagés à l'époque coloniale, sans aires de jeux ni mobilier spécifiques. Par conséquent, nous avons développé notre approche autour du thème de l'enfant, plus précisément des jeux d'enfants. Ainsi le programme a consisté à définir des activités par tranche d'âge. Le



Source: Internet

second principe opératoire consistait à minimiser les interventions lourdes sur le terrain. Etant donnée sa configuration et sa nature hydrogéologique, nous avons opté pour un aménagement par clairière épargnant tous les arbres existants. Schématiquement, les clairières sont des espaces reliés par des escaliers ou des parcours. Chacune d'elle abrite un jardin à thématique propre : le jardin d'enfant, le jardin chantant, etc. Ce choix a été dicté par la morphologie du terrain mais aussi par l'activité qui allait s'y dérouler, tel le jardin des voltiges situé à l'extrémité haute du parc. La déclivité du sol atteignant plus de 40 m, nous avons diversifié les cheminements intérieurs en parcours direct (rampes) et indirects (escaliers).

**Vies de villes** : Mais il semble que la contrainte des eaux de surface a également pesé sur vos choix...

Effectivement, nous avons trouvé de l'eau à toutes les hauteurs et même des eaux



© R.S. & L.N.

coupe façade sur le jardin sec et le Bd krim belkacem





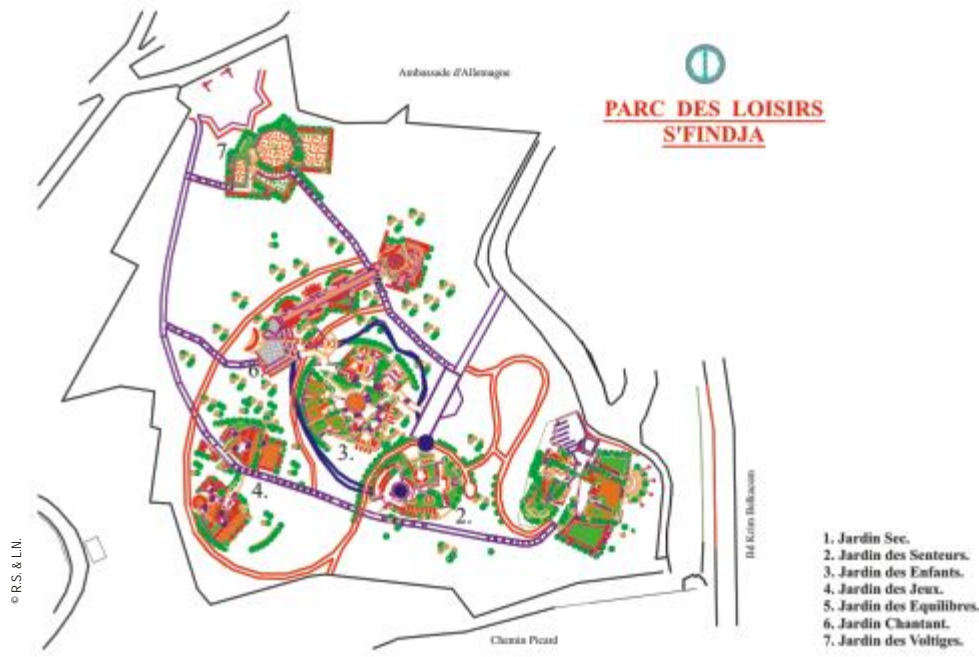
de surface d'où la lenteur du chantier. D'ailleurs le site est de nature marécageuse et de nombreuses sources le traversent. Par le passé on l'appelait *el merdja*. A cause des risques qu'il présentait, en 1971 une campagne d'expropriation a été lancée et toutes les familles ont été déplacées. Les petits travaux de terrassement que nous avons engagés ont permis de retrouver les restes de fondation et de murs de cet ancien lotissement. Aujourd'hui encore, il est possible d'observer l'inclinaison des maisons construites à sa périphérie, hors de ses limites. Selon les spécialistes de l'hydraulique le terrain est en gryère sur près de 35 m de profondeur. Il y a beaucoup d'eau qui circule et le bon sol ne se trouve qu'à cette hauteur (35 m) notamment du côté du boulevard Krim Belkacem. C'est un terrain inconstructible sur lequel nous avons procédé par gabionnage. Ainsi l'eau (non potable) récupérée ne coule plus en surface. Nous venons de découvrir une nouvelle source que nous allons faire ruisseler à travers le terrain, au même titre que celles déviées vers une retenue alimentant des baches à eau destinées à l'arrosage.

**Vies des villes** : Suivant quelle logique sont définis les accès au Parc ?

L'accès principal est situé du côté du boulevard Krim Belkacem. Mais vu la déclivité, nous avons opté pour un accès latéral afin d'éviter l'escalier monumental. On y accède par l'intermédiaire d'une rampe, accessible également aux personnes handicapées. Un autre accès est situé à l'extrémité haute du parc, près de la zone urbaine destinée au reste des équipements socioculturels : piscine semi olympique, aires de jeux, stade S'findja, etc. De là, on a une vue plongeante sur le centre sportif de Ain Zeboudja, au lieu dit Laperlier ou S'findja. Un accès de service se trouve du côté de l'ambassade d'Allemagne. Un deuxième est prévu sur le côté opposé. Le stationnement a été réfléchi globalement par rapport à toute la zone. Le petit parking du côté de l'Ambassade est actuellement utilisé par les riverains. C'est donc du côté haut que des aires de stationnement sont prévues.

**Vies des villes** : Et concernant les allées, circuits, carrefours intérieurs...

Ils sont un peu dictés par la configuration du terrain. Etant donné que nous voulions éviter de terrasser en masse, notre intervention devait être essentiellement paysagère,



évitant à la fois la fragmentation et l'étalement. L'eau accompagne la plupart de ces cheminements sous forme de petits ruissellements superficiels à faible débit. L'eau coule par gravitation, arrive aux bassins climatiques puis atteint la bache à eau.

**Vies des villes** : Quels aménagements et/ou mobiliers intérieurs sont prévus en terme d'activités annexes de consommation, d'hygiène, etc.

Une structure de consommation sera injectée au niveau du jardin des équilibres. Nous offrons aux visiteurs la possibilité de pique-niquer sur une table ou sur des aires gazonnées. Le terrain étant non constructible, seul un mobilier léger pouvait y être implanté. Nous en avons trouvé au dernier salon du mobilier urbain qui s'est tenu à Alger en Mai dernier. A titre d'exemple, des toilettes chimiques avec habillage en bois y seront introduites.

**Vies des villes** : Qui se chargera de la gestion du Parc ?

En principe le parc sera géré par la commune. Une structure de gestion est prévue au niveau du jardin sec. Elle se chargera entre autre de la programmation des animations. Concernant le nettoyage et la sécurité, c'est l'APC qui est le maître d'ouvrage et qui en sera directement responsable ou déléguera une entreprise spécialisée en la matière. Un plan de gestion à long terme sera dressé par l'APC qui a déjà

demandé à l'EDEVAL d'occuper un site, d'y créer une pépinière et d'entretenir l'espace vert du Parc.

**Vies des villes** : Sur quel atout avez-vous misé afin de garantir l'attractivité du parc ?

La structure en elle même est attractive. C'est à la fois un espace végétal et minéral, des aires de détente, de sport, de randonnées et de promenade. Mais la fréquentation du Parc sera certainement conditionnée par le mobilier de jeu sous forme de structures complexes, de jeux composés, éducatifs, conçus pour l'éveil de l'enfant.

**Vies des villes** : Comment garantir la rentabilité du Parc ?

Cette question nous a été posée tardivement par le maître d'ouvrage. Nous avons proposé une entrée gratuite ou à prix symbolique. Avec ce genre d'équipement, il est difficile de penser à la rentabilité, car on ne peut pas faire payer un enfant qui vient pour jouer. Mais des expositions temporaires, des manifestations culturelles, des soirées musicales pourront s'y tenir et constituer une source de revenu. Il ne faut pas oublier que le parc a été pensé dans un but socioculturel et non comme investissement. Dans le cas où le Parc est cédé en concession, alors il deviendra sûrement payant. A notre avis, il faudra alors éliminer le mobilier de jeu léger et introduire un mobilier mécanisé. Pour le moment, ni le terrain ni son équipement électrique ne sont



FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage  
Assemblée Populaire d'Alger-Centre.

Maître d'œuvre  
B.E.T Image in.  
Architectes : S. Rili et N. Lerari

Date début des travaux  
09 Août 2003.

Situation du projet  
Le projet se situe au quartier S'findja "Laperlier" délimité au nord par l'ambassade d'Allemagne, au sud le chemin Picard, à l'est le Bd Krim Belkacem, à l'ouest habitation.

Fonction et vocation du projet  
Parc des loisirs pour enfants, constitué de sept (07) jardins fragmentés à travers le site accueillant les mobiliers de jeux pour enfant (structure de jeux), un parc ayant comme vocation primaire le jeux pour enfants et la détente.

Emprise au sol et surfaces utiles  
Surface du site d'intervention : 35 000 m².  
Surface minérale : 6 850 m².  
Surface végétale : 28 150 m².

conçus pour. Cela dépendra donc entièrement de la volonté du maître d'ouvrage.

**Vies des villes** : Mais vous êtes également chargés du suivi de chantier et devez faire face aux nombreuses contraintes du terrain...

Nous avons été sollicités pour la conception et le suivi à la fois. Mais, pour ce qui concerne un projet de parc, l'étude n'est jamais finie. Notamment sur un terrain de telle nature où il a fallu adapter et improviser au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'aménagement. De plus, l'échelle est différente et non restreinte comme celle d'un immeuble par exemple. Aujourd'hui le projet est achevé à environ 90 %. Il reste à procéder au revêtement de sol et à installer le mobilier urbain et de jeux.

Quant aux travaux de chantier qui ont commencé en Août 2003, ils ont accusé un retard notable à cause de la nature du terrain d'une part et de la défaillance de nos entreprises d'autre part. Il faut savoir que la moindre intempérie provoque immédiatement l'arrêt du chantier car le terrain devient alors impraticable. S'il pleut un jour, les travaux sont interrompus pendant 3 à 4 jours. D'un autre côté, les entreprises présentent un staff peu ou pas du tout qualifié, notamment pour ce genre de projets. Elles sont nombreuses sur le chantier à travailler presque en même temps: terrassement, assainissement, soutènement, éclairage public, bache à eau, réseau d'arrosage, clôture, etc. Nous sommes les interlocuteurs de chacune d'elles et les coordonnateurs de l'ensemble. Nous sommes également tenus par des

délais dont certains n'ont pas pu être tenus du fait des intempéries évoquées, de la qualification des entreprises et aussi de la lenteur d'approvisionnement en matériaux de construction (essentiellement la pierre naturelle).

Plus récemment, ce sont les anciens propriétaires des lieux qui se sont manifestés. Il y a donc un problème juridique concernant le foncier qui doit être traité et évacué au plus vite. Concernant le mobilier de jeux, un appel d'offre a été lancé il y a de cela un an, puis déclaré infructueux parce que personne ne s'est manifesté. Comme c'est une opération relativement nouvelle, les automatismes ne sont pas encore acquis. Bien que, en principe, les aménagements extérieurs des cités d'habitat devraient être conçus de la même façon et avec le même souci paysager.

**Vies des villes** : Quel bilan dressez-vous de votre expérience de projection d'un parc urbain ? En tant que jeunes architectes, comment appréhendez-vous l'avenir de la profession ?

Le projet est toujours en cours. Un parc est un équipement urbain public, même si on a tendance à réduire le projet à une opération de VRD. Certes c'est un aménagement, une distribution complexe de réseaux divers, mais c'est aussi de l'architecture. C'est une opération très délicate car la notion de parc est différente de celle de jardin. Sur le plan des honoraires, la prestation n'est pas codifiée. Le code des marchés publics n'en fait pas mention même si, pour une telle opération, on fait appel à un bureau d'étude d'architecture. Cette lacune doit être levée.

Cela dit, le maître d'ouvrage qui a initié et financé le projet nous a fait confiance en tant que jeunes architectes. Réaliser un parc au cours de sa carrière est rare. Mais sincèrement le métier est très pénible et très dur. Le bout du tunnel n'est pas proche car le statut de l'architecte n'est pas socialement reconnu. Il est assimilé à un dessinateur. La concurrence en elle même est acceptable, mais lorsqu'elle devient déloyale...

En tant que jeunes architectes, nous aimerions bien retrouver nos références et nos modèles en Algérie.



credit photographie : A. Amouch

حديقة الألعاب  
بـي "سفينجة" بالعاصمة

يقع مشروع حديقة الألعاب بحي "سفينجة" العاصمة، وهو يحتل مساحة تقارب أربع هكتارات، تتميز بانحدارها الشديد وطبيعة أرضها الغير مستقرة بفعل وجود مياه جوفية وتسربها نحو السطح مما يجعل منها أرض "مرجة" معروفة منذ القدم.

بناء على هذه المعطيات الطبيعية، عمد مصممي المشروع على تقليص عمليات الحفر و البناء إلى حدها الأدنى المتمثل في بعض الترتيبات المعمارية باستعمال مواد طبيعية (حجر طبيعي) و لتجهيزات الخضرية و الألعاب الخفيفة.

كما تم تصميم جملة من المساحات الخضراء في صيغة بستان تتخللها مجاري مائية صغيرة، و هي متباينة فيما بينها من حيث النشاط السائد فيها و طبيعة محيطها الخاص، نذكر من بينها: "بستان التوازن"، "بستان العطور"، "بستان الألعاب البهلوانية".